

Archives notariales

VENTES

1630

Aubière

Ventes de 1630

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *ventes ou acquisitions* qui ont été passées entre Aubérois ou autres par devant maître Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, durant l'année 1630.

Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

1630-01-20_Acquisition par Jehan et Gilbert Pallassier de Michel Mallet

Acquisition du 20 janvier 1630. Michel Mallet, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Jehan et Gilbert Pallassier frères, de Merdogne, à présent résidant à la métairie de Bonneval, une terre d'une éminée, située dans la justice de Pérignat et au terroir des Orts, joignant la terre de Mr l'Abbé de Bonnaigue de jour, la terre d'André Teringaud de midi et la terre de François Rocheir de bise et le Grand Chemin de nuit, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de vingt-cinq livres tournois, en écus et francs testons et autre bonne monnaie bien comptée...

Et comme la susdite terre ci-dessus vendue est des biens dotaux d'Anna Jallud, femme audit vendeur, et par conséquent propre à elle, a été cause que ledit vendeur baille à sadite femme en échange de ladite terre, une autre terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir des Gravins, joignant la terre de Me Anthoine Borye procureur de Clermont, et la raze appelée du Maulpas devant Sarliève, et la terre de François Delair d'autre partie, au cens accoutumé, laquelle terre ladite Jallud pourra jouir et disposer en lieu et récompense de ladite terre comme de son propre bien et vrai acquêt ; et où à l'avenir ladite Jallud ne voudrait se contenter de ladite récompense et lesdits acquéreurs viendraient à être troublés en la jouissance de ladite terre par elle ou autre, en ce cas, ledit vendeur à dès à présent assigné ladite somme de vingt-cinq livres tournois sur la terre en dernier lieu confinée et déclarée pour la jouir et ... par lesdits acquéreurs comme de leur propre bien en lieu de ladite terre en premier lieu vendue et confinée, ledit cas advenant, jusqu'à ce qu'ils seront entièrement payés et remboursés par ledit vendeur de ladite somme de vingt-cinq livres...

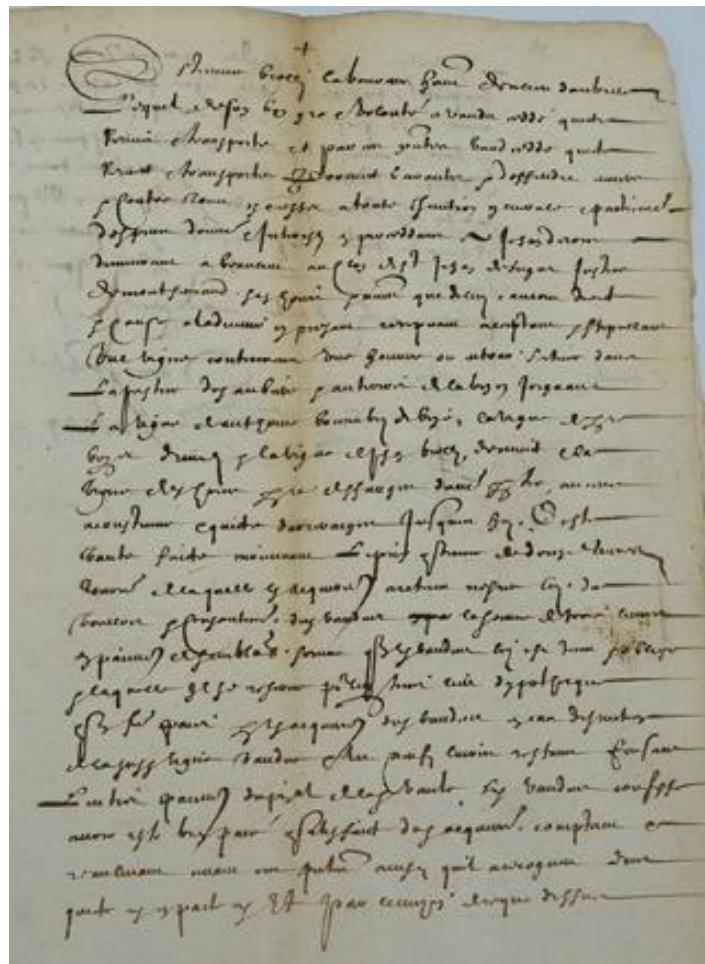
Fait audit Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Boudemeuf de Pérignat soussigné, et Jehan Brodeir salligot dudit Aubière, qui n'a su signer ni les parties aussi, le 20^{ème} jour de janvier 1630 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-02-06_Acquisition par Jehan Decors d'Estienne Brolly

Acquisition du 6 février 1630. Estienne Brolly, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Jehan Decors demeurant à Beaulieu au clos de Saint-Jehan de Ségur, justice de Montferrand, une vigne d'une œuvre située dans la justice d'Aubièrre au terroir de la Bezou, joignant la vigne d'Anthoine Bonnabry de bize, la vigne de Pierre Boyer de midi, la vigne de Jehan Brolly de nuit et la vigne des hoirs de Pierre Desfarges d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de douze livres tournois, de laquelle ledit acquéreur a retenu du vouloir et consentement dudit vendeur la somme de trois livres en paiement de semblable somme que ledit vendeur lui est tenu par obligation et laquelle il se réserve pour lui tenir lieu d'hypothèque...

Fait audit Aubière dans la maison dudit notaire en présence de François Jallat et Me Pierre Degironde praticien audit lieu soussigné, et ledit Jallat n'a su signer ni les parties aussi, le

6^{ème} jour de février 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).



Première page de la vente du 6 février 1630 (A.D. 63)

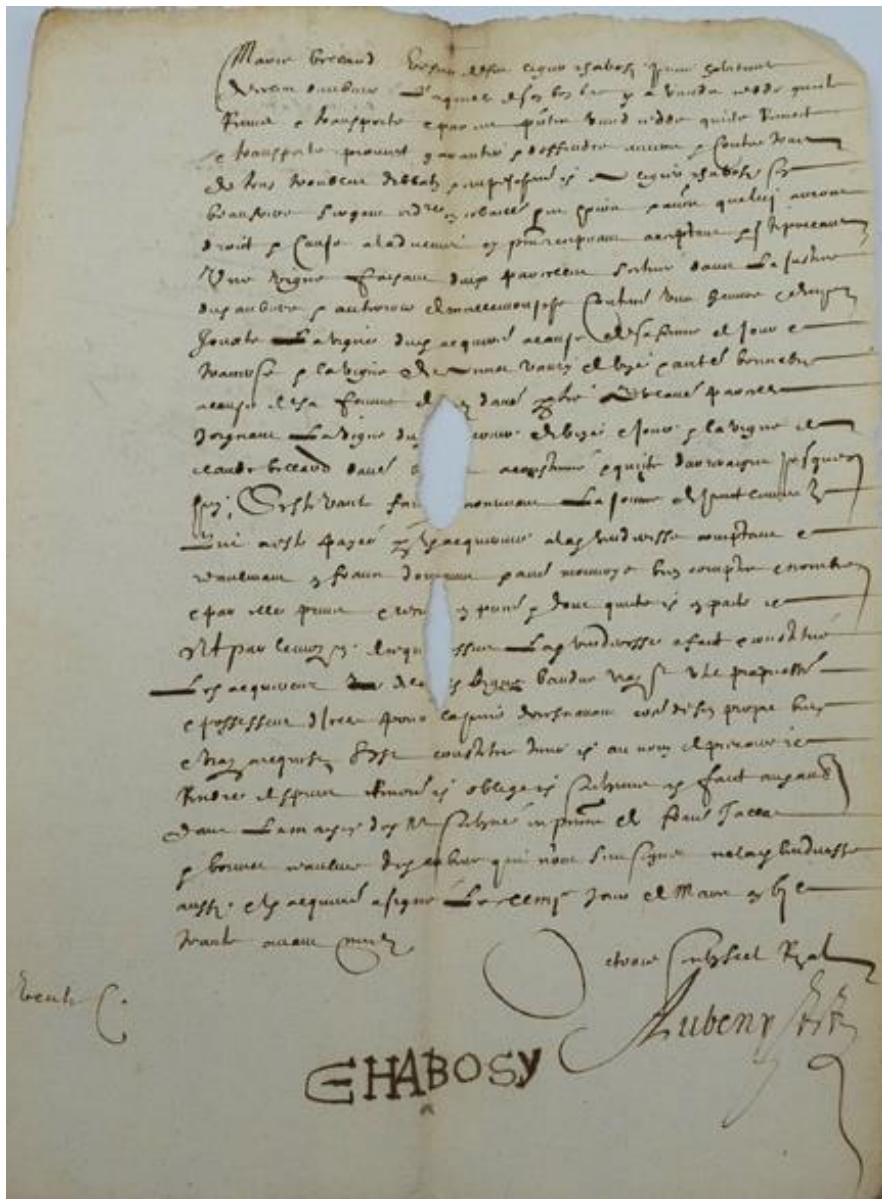
1630-02-15_Acquisition par Ligier Chabosy de Jehanne Noellet

Acquisition du 15 février 1630. Jehanne Nohellet, veuve de feu Jehan Dégironde d'aoust, et Michel Dégironde d'aoust, son fils, de ce lieu d'Aubière, ont vendu à Ligier Chabosy, sergent ordinaire dudit Aubière, un petit cuvage, couvert à paille, avec ses aises et appartenances quelconques, situé dans la justice d'Aubière et au quartier de la Razette, jouxte la maison d'Estienne Brolly de jour, le cuvage du notaire soussigné de midi, un passage de nuit et bize, au cens accoutumé dû au seigneur d'Aubière, et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de cinquante livres tournois... Témoins : Michel Brolly jeune dudit Aubière, qui n'a su signer, ni les vendeurs aussi, et Me Pierre Dégironde, praticien audit lieu, qui a signé avec ledit acquéreur (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-03-24_Acquisition par Ligier Chabosy de Marie Bellard

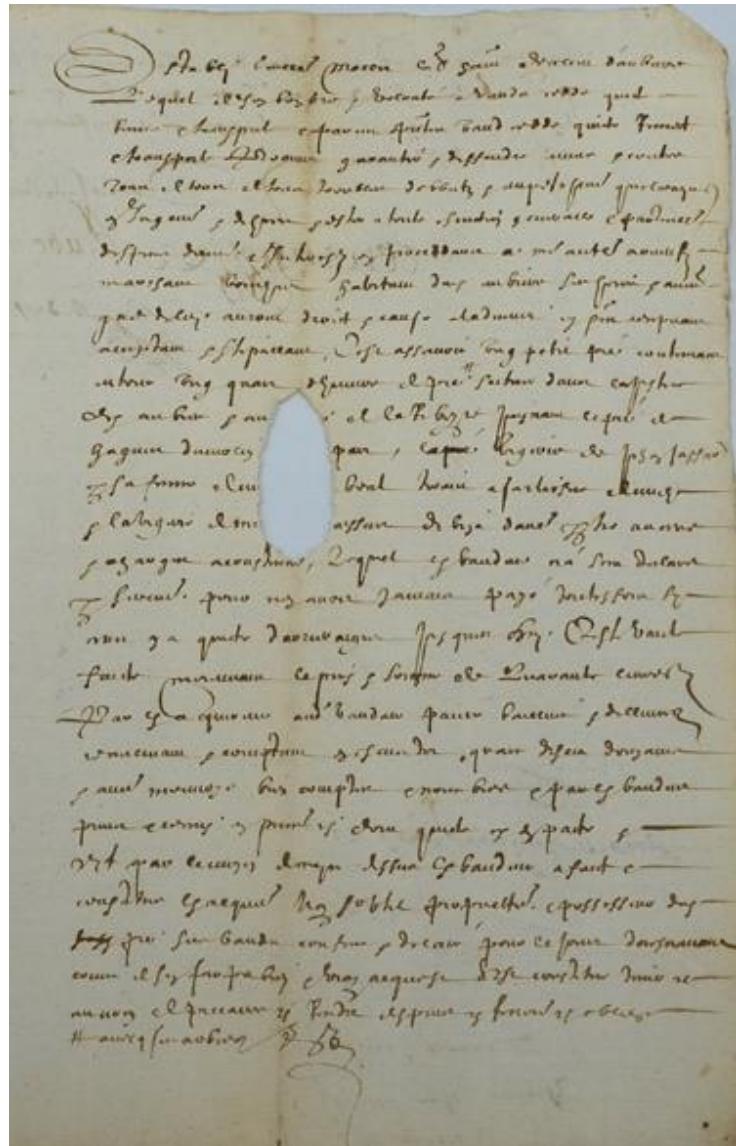
Acquisition du 24 mars 1630. Marie Bellard, veuve de feu Ligier Chabosy jeune, d'Aubière, a vendu à Ligier Chabosy son beau-frère, sergent ordinaire en ce baillage, une vigne faisant deux parcelles, située dans la justice d'Aubière, et au terroir de Mallemousche, contenant une œuvre et demie, jouxte la vigne dudit acquéreur à cause de sa femme de jour et traverse, et la vigne d'Annet Vaury de bize et Anthoine Bonnabry à

cause de sa femme de midi d'autre partie ; et l'autre parcelle joignant la vigne dudit acquéreur de bize et jour et la vigne de Claude Bellard d'autre, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de huit livres tournois... Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de François Jallat et Bonnet Ceaulme (?) dudit Aubière, qui n'ont su signer ni ladite venderesse aussi, et ledit acquéreur a signé, le 24^{ème} jour de mars 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).



1630-04-09_Acquisition par Anthoine Arveuf de Guillaume Mallet

Acquisition du 9 avril 1630. Guillaume Mallet, laboureur d'Aubière, a vendu à M^e Anthoine Arveuf, marchand-boucher dudit Aubière, un petit pré d'un quart d'œuvre, avec ses arbres, situé dans la justice d'Aubière et au terroir de la Ribeyre, joignant le pré d'Hugues Dumolin d'une part, la vigerie de Jehan Jaffard par sa femme, d'autre, un béal tirant à Sarliève de midi, et la vigerie de Michel Vaissair de bize d'autre partie, aux cens et charges accoutumés, et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de quarante livres tournois...



Acquisition du 9 avril 1630 (A.D. 63)

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Gilbert Jallud et François Jallat dudit Aubière, qui n'ont su signer ni le vendeur aussi, et ledit acquéreur a signé [Arveufz], le 9^{ème} jour d'avril 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

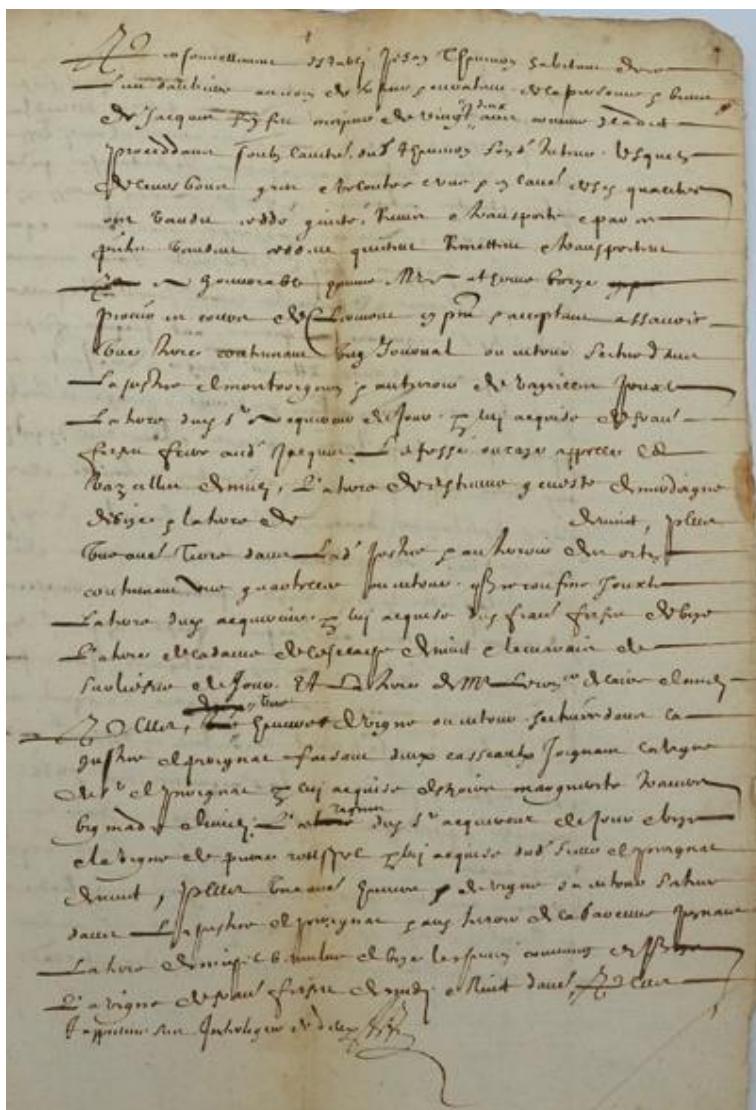
1630-05-02_Acquisition par M^{re} François Noellet de François Guitard

Acquisition du 2 mai 1630. François Guitard, laboureur de Romagnat, a vendu à Mre François Noellet, curé de ce lieu d'Aubière, une vigne située dans la justice de Montroignon, et au terroir de la Nive (?), contenant quatre œuvres, jouxte la vigne dudit acquéreur de nuit et bize, la terre du Sr Pierre Paye de midi, la vigne de Sébastien Courtier et Guillaume Bellard par sa femme de jour d'autre partie, quitte de tous cens, charges et servitudes quelconques. Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de M^e François Gaultier, notaire royal à Romagnat soussigné avec le sieur acquéreur, et François Jallat dudit Aubière, qui n'a su signer ni ledit vendeur aussi, le second jour de mai 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubenay, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-05-21_Acquisition par Anthoine Borye de Jehan Thévenon

Acquisition du 21 mai 1630. Jehan Thévenon, habitant d'Aubière, tuteur et curateur de la personne et des biens de Jacques Feyfeu, majeur de vingt-deux ans, ont vendu à M^e Anthoine Borye, procureur en cours de Clermont, une terre d'un journal, située dans la justice de Montroignon et au terroir de Vazillas (?), jouxte la terre dudit sieur acquéreur de jour par lui acquise de François Feifeu frère audit Jacques, le fossé ou rase appelé le Vazallas de midi, la terre d'Estienne Geneste de Merdoigne de bize et la terre de ... [en blanc] de nuit ;



Acquisition du 21 mai 1630 – première page (A.D. 63)

- ♦ Plus une autre terre dans ladite justice et au terroir de orts contenant une quartellée, jouxte la terre dudit acquéreur par lui acquise dudit François Feifeu de bise, la terre de la dame de l'Esclache de nuit et le marais de Sarliève de jour, et la terre de Mr le conseiller Delaire de midi ;
- ♦ Plus une œuvre de vigne, située dans la justice de Pérignat faisant deux casseaulx joignant la vigne du Sr de Pérignat par lui acquise des hoirs de Marguerite Travers de midi, la vigne dudit sieur acquéreur de jour et bize, et la vigne de Pierre Roussel par lui acquise dudit sieur de Pérignat de nuit ;

♦ Plus une autre œuvre de vigne située dans la justice de Pérignat et audit terroir de la Garenne jouxte la terre de Michel Braulne de bise, le chemin commun de jour, la vigne de François Feifeu de midi et nuit d'autre ;

♦ Plus une autre œuvre et demie de vigne située dans ladite justice et terroir, joignant la vigne dudit François Feifeu de bise et nuit, les chalmes de Jehan Bellard laisné à cause de sa femme de jour, la voie commune de midi ; lesdites vignes aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusque huy.

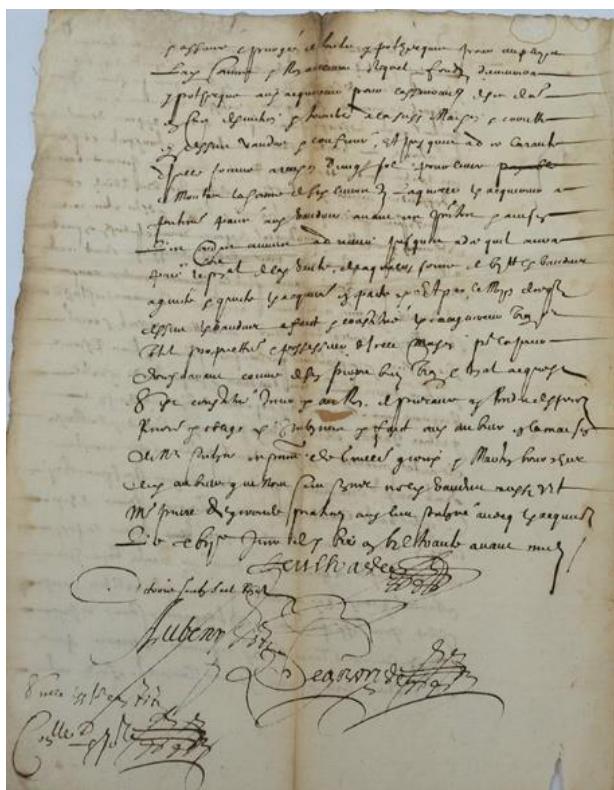
Cette vente faite moyennant la somme de soixante livres tournois...

Faite audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Jehan Bellard de Pérignat et François Feifeu dudit Aubière, qui n'ont su signer ni lesdits vendeurs aussi, et M^e Jehan Duteilhet commis greffier a signé avec ledit sieur acquéreur, le 21^{ème} jour de mai 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

[Acte suivi d'une **quittance du 19^{ème} mars 1634** après midi de Jacques Feyfeu, majeur à présent de vingt-cinq ans, pour la somme de soixante livres tournois reçue du sieur Borye].

1630-06-17_Acquisition par Claude Feulhade d'Anthoine Gioux

Acquisition du 17 juin 1630. Anthoine Gioux braguette, tailleur d'habits de ce lieu d'Aubière, a vendu à M^r Claude Feulhade, prêtre dudit Aubière, une maison avec un cellier ou croute au-dessous, avec ses aises et appartenances quelconques, située dans ledit lieu d'Aubière et au quartier du Chasteau, joignant la basse-cour dudit acquéreur de bise, la maison de Gilbert Jallud de midi, un passage de nuit, et la maison d'Anthoine Noellet de jour, d'autre partie, au cens accoutumé dû au Sgr d'Aubière et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de six vingt livres tournois, laquelle somme la susdite maison a été appréciée et estimée par Martin Bourcheix et Guillaume Gioux dudit Aubière, pris pour arbitres par lesdites parties... Témoins : Guillaume Gioux et Martin Bourcheix, lesdits arbitres dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni le vendeur aussi, et M^e Pierre Dégironde, praticien audit lieu, qui a signé avec ledit acquéreur (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).



Acquisition du 17 juin 1630 – dernière page (A.D. 63)

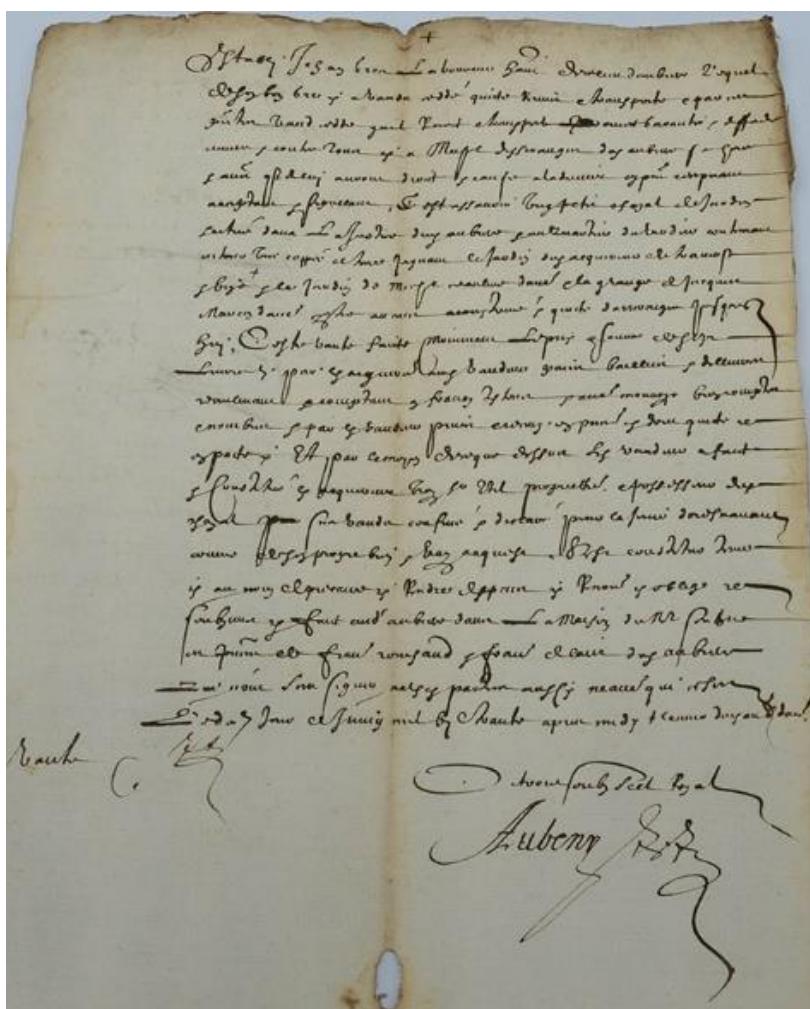
1630-06-18_Acquisition par François Gioux d'Anthoine Mallet

Acquisition du 18 juin 1630. Anthoine Mallet, laboureur d'Aubièvre, a vendu à François Gioux jeune dudit Aubière, une terre située dans la justice dudit Aubière et au terroir de Proulhat, contenant trois quartonnées, joignant la terre d'Estienne Borrard de nuit, le chemin commun de bize, la terre de Pierre Boyer d'autre, et le pré dudit acquéreur d'autre partie ; au cens ancien et accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de trente et une livres tournois...

Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Jehan Roddier et Bonnet Cellier dudit Aubière, qui n'ont su signer ni le vendeur aussi, le 18^{ème} jour de juin 1630 après midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-06-30_Acquisition par Michel Disseranges de Jehan Gros

Acquisition du 30 juin 1630. Jehan Gros, laboureur de ce lieu d'Aubièvre, a vendu à Michel Disseranges, dudit Aubière, un petit chazal de jardin, situé dans la justice dudit Aubière et au quartier du Verdier, d'une coupée, joignant le jardin dudit acquéreur de traverse et bize, et le jardin de Michel Ceaulme d'autre, et la grange de Jacques Marcon d'autre partie, au cens accoutumé et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faire moyennant la somme de sept livres tournois... Témoins : François Rouchaud et François Delair dudit Aubière, qui n'ont su signer, ni les parties aussi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).



Acquisition du 30 juin 1630 (A.D. 63)

1630-06-30_Acquisition par Pierre Tourgon de Michel Vaissas

Acquisition du 30 juin 1630. Michel Vaissas, habitant de ce lieu d'Aubièrre, a vendu à M^e Pierre Tourgon, maréchal dudit Aubière, un courtil de grange avec ses aises et appartenances quelconques, situé hors le lieu dudit Aubière et au quartier du Chambon, joignant la terre dudit acquéreur de jour et bize, la voie commune de nuit, le passage commun entre deux de midi d'autre partie, au cens ancien et accoutumé, et quitte d'arrérages jusque huy. Cette vente faite moyennant la somme de six vingt livres tournois... Témoins : M^e Hugues Dumolin soussigné, François Jallat dudit Aubière, qui n'a su signer, ni les parties aussi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-07-08_Acquisition par Jehan Portal d'Annet Decors

Acquisition du 8 juillet 1630. Annet Decors, laboureur d'Aubièrre, a vendu à M^e Jehan Portal, notaire royal et procureur en la cour des Aydes de Montferrand, une terre située dans la justice de Montferrand, et au terroir du Grenouiller, de cinq quartonnées, joignant la terre de ... [en blanc] Groussault de Clermont de jour, la terre de M^e Michel Laporte, notaire royal, de nuit, la terre de M^re Jehan Dégironde, prêtre audit Aubière, d'autre, et la terre de noble René d'Albret, conseiller, d'autre partie, quitte de tous cens, charges, servitudes quelconque.

Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt-dix livres tournois...

Fait audit Aubière en la maison du notaire soussigné, en présence d'Anthoine Dégironde et François Gioux jeune dudit Aubière, qui n'ont su signer ni ledit vendeur aussi, et Michel Chouvet, clerc, a signé avec ledit sieur acquéreur, le 8^{ème} jour de juillet 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-11-25_Acquisition par Pierre Renoux de Jehanne et Souveraine Vaissin

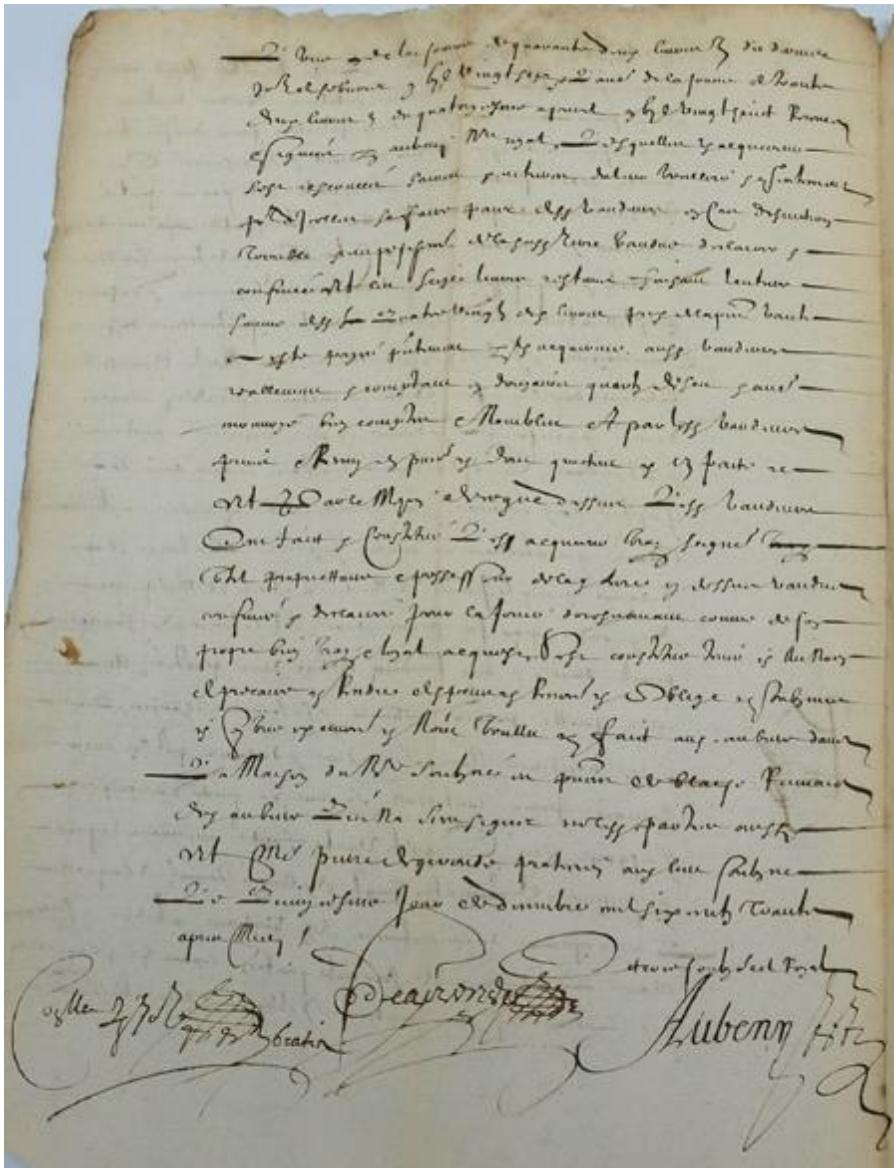
Acquisition du 25 novembre 1630. Jehanne et Souveraine Vaissin, sœurs, femmes à Anthoine Hélias et Antoine (sic) Rozier, laboureurs de Beaumont, lesquelles ont vendu à honorable homme maistre Pierre Renoux, procureur d'office de Beaumont, le droit de propriété sur une grange, située dans la ville de Clairmont et au quartier sous l'église des Carmes, jouxte la maison de Jehan Gilbert Martin d'une part, la maison d'Antonia Mazerollier d'autre, la murailhe de la ville d'autre, et la voie commune d'autre partie.

Plus une vigerie située aussi dans la justice de Clairmont et au terroir du Boye, jouxte la vigerie de Moul... d'une part, la vigerie de Moul... fallandaise, les deux héritages aux cens anciens et accoutumés... pour la somme de quatre-vingt-dix livres...

Fait à Aubière, dans la maison du notaire soussigné, en présence d'Annet Martin, clerc audit Beaumont, soussigné avec ledit acquéreur, et Estienne Chabert de Ceyrat, qui n'a su signer ni les venderesses, le 25^{ème} novembre 1630 avant midi (M^e Gilbert Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).

1630-12-15_Acquisition par Martin Bourcheir de Jehan et André Rigoulet

Acquisition du 15 décembre 1630. Jehan et André Rigoulet frères communs en biens, laboureurs de ce lieu d'Aubièrre (...), ont vendu à Martin Bourcheir, habitant dudit lieu, une terre située dans la justice d'Aubièrre et au terroir de las Faissas, de trois quartellées, joignant la terre de Jacques Gioux le jeune de nuit, la terre de M^e Pierre Dégironde par sa femme d'autre, et la terre de François Pérol d'autre, et un jardin de bize d'autre partie...



Acquisition du 15 décembre 1630 – dernière page (A.D. 63)

Cette vente faite moyennant la somme de quatre-vingt-dix livres tournois, de laquelle ledit acquéreur, du consentement des vendeurs, a retenu en ses mains la somme de soixante-quatorze livres tournois en laquelle lesdits vendeurs lui sont solidairement obligés par deux obligations : l'une de la somme de quarante-deux livres tournois du dernier jour de février 1627, et l'autre de la somme de trente-deux livres tournois du 4^{ème} avril 1628, reçues et signées par Aubenay, notaire royal... Fait audit Aubière dans la maison du notaire soussigné, en présence de Blaize Ramaix dudit Aubière qui n'a su signer, ni lesdites parties aussi, et M^e Pierre Dégironde, praticien audit lieu soussigné, le 15^{ème} jour de décembre 1630 après midi (M^e Gilbert Aubenay, notaire royal à Aubière, 5 E 44 46 - A.D. 63).



*Les textes ont été transcrits et annotés par Pierre Bourcheix (2025).
Les photos des actes sont de Pierre Bourcheix et tous les actes sont issus des Archives départementales du Puy-de-Dôme.*